

Un vignoble lapouyadais justement récompensé Lapouyade



Lundi 22 janvier à 20 heures, la nouvelle tombait : le Domaine Emile Grelier est élu Grand Gagnant du concours Arbres d'Avenir 2017... une initiative nationale visant à encourager les systèmes agroforestiers.

L'arbre, ce grand disparu de nos cultures

Avec le développement de la mécanisation, l'arbre a disparu de nos paysages agricoles. Son absence a alors entraîné une perte de richesse de nos sols, de la qualité de notre eau, de la biodiversité de nos régions et enfin de la productivité de nos cultures. Pourtant, briser les vents, limiter les écarts de température, lutter contre le réchauffement climatique (en piégeant le carbone), diversifier les productions, créer du relief pour attirer les régulateurs d'insectes (dont la chauve-souris)... les atouts de l'arbre sont nombreux et ses services non négligeables.

« L'agroforesterie, c'est la solution aux problèmes de notre agriculture industrielle... Enfin une bonne

nouvelle ! », Francis Hallé, botaniste, biologiste et dendrologue (spécialiste de la science des arbres).

Arbres d'Avenir, une initiative pour encourager l'agroforesterie

Afin de soutenir la transition écologique en France et redonner la place vitale de l'arbre dans les systèmes agricoles, AccorHotels a fondé avec Fermes d'Avenir, PUR Projet et BlueBees, le concours Arbres d'Avenir et a lancé, pour la deuxième année consécutive, le concours national pour l'agroforesterie (qui est la pratique associant les arbres et les cultures).

Un concours national en plusieurs étapes

Sur les 114 projets issus de toute la France, seuls 25 lauréats ont été retenus par un comité technique avant qu'un jury ne sélectionne 9 finalistes. Ces derniers ont alors été



soumis à un vote public en ligne durant plus d'un mois afin d'élire le Grand Gagnant de chaque catégorie :

- « Prix Graine d'Agriculture » pour un projet original porté par un(e) jeune agriculteur/trice âgé(e) de moins de 35 ans,
- « Prix Nature 2050 » pour un projet agricole dont les aménagements participent à la restauration de la biodiversité,
- « Prix Dynamique Territoriale » pour un projet visant un enjeu de territoire par une démarche collective et innovante. C'est la récompense reçue par le Domaine Emile Grelier et deux autres vignobles de Barsac (Château La Clotte Cazalis) et de Salignac (Château Bragelone), pour une plantation totale de 1335 arbres sur le territoire girondin.

Une récompense dans la continuité de ses engagements

Depuis plusieurs années, le Domaine Emile Grelier mène des actions variées pour la nature. Epaulé par de nombreux naturalistes, Delphine et Benoit, les vignerons, s'attèlent à rétablir les équilibres environnementaux autour de la production viticole. Leur objectif ? Créer un modèle agricole performant et plein de bon sens. Leur stratégie ? Ne pas avancer seuls, mais solliciter les conseils et les connaissances des spécialistes de l'environnement, ceci afin de créer une dynamique collaborative et efficace !

Domaine
Emile Grelier

Domaine Emile Grelier
www.domaine-emile-grelier.fr
contact@domaine-emile-grelier.fr